



Concours Régional d'Auteurs Photos Sud-Est

Dijon - 7 Avril 2018

DISPOSITIONS PRATIQUES

Le Concours Régional d'auteurs Sud-Est 2018 aura lieu à Dijon, suivant le calendrier ci-dessous :

- 22 Mars : date limite de réception des photos et des inscriptions
- 7 Avril à partir de 9h00: jugement des séries NB et Couleur
- Il n'y aura pas d'exposition.

Le jugement aura lieu :

- *au CRI – Centre de Rencontres Internationales*
1, Avenue Champollion - 21000 DIJON

Les personnes qui viendront en train préciseront à l'inscription :

- date et heure d'arrivée de leur train
- date et heure de départ de leur train

Une prise en charge pour le trajet AR Gare/lieu du jugement sera effectuée par l'organisateur.

En cas de trajet voiture, voir plan en annexe

REGLEMENT

Le règlement du concours est consultable sur le site de la CTN : www.ctn-photo-uaicf.fr

Vous trouverez ci-après le rappel de quelques règles :

- Une série NB et Couleur maximum par auteur. Une série est composée de 5 photos, donc de 5 tirages montés sur 5 supports.
- Les images seront obligatoirement présentées sur support 30x40. L'épaisseur du support doit être d'environ 2 mm tout compris. **Il n'y a pas lieu de prévoir d'attache au dos des photos.**

ENVOI DES PHOTOS

Le comité prend en charge les frais de transport. Les colis devront obligatoirement être acheminés en colissimo par la Poste et devront être expédiés à l'adresse suivante :

M. Didier Grandperret

4, Rue d'Ouest – 21110 Rouvres en plaine

Les Associations adresseront au Comité Sud-Est un justificatif des frais d'envoi en précisant « Concours Régional d'Auteurs Photos Sud-Est ».

Le club de Dijon assurera la réexpédition des colis par voie postale (les frais de « retour » seront inclus dans son bilan). Joindre une étiquette à l'adresse postale voulue pour le retour des colis, **ainsi qu'un bon colissimo dûment complété pour cet envoi.**

Un bordereau devra obligatoirement être joint à l'envoi des photos.

Pour établir les bordereaux et imprimer les étiquettes, **vous ne devez en aucun cas utiliser le programme connu sous le nom de ' Fichier Co2 ' . Vous devrez utiliser le fichier Excell « Bordereau étiquettes Auteurs » mis au point par le club de Montluçon et qui a été mis à la disposition de tous les clubs photo Sud-Est.** Si vous ne retrouvez pas ce fichier, contactez le responsable de la commission photo SE.

FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription, ou un « état néant » si vous ne vous déplacez pas, devront être adressés au comité Sud-Est pour le **22 Mars 2018** dernier délai avec le règlement. Une copie devra être adressée à :

- ***Didier Grandperret*** - d.grandperret@hotmail.fr et clubphoto.uaicf@gmail.com

(Tel 03 80 39 76 79 ou 06 59 23 00 30)

Préciser en objet « RSE Auteurs 2018 ».

Contact club – voir ci-dessus

EXPÉDITEUR :

DESTINATAIRE :

M. Didier Grandperret

4, Rue d'Ouest

21110 ROUVRES en PLAINE

EXPÉDITEUR :

Mr Didier Grandperret

4, Rue d'Ouest

21110 Rouvres en Plaine

DESTINATAIRE :